

BANQUETTE CENTRALE DE KERINGANT UN AMENAGEMENT ROUTIER DANGEREUX POUR LES CYCLISTES

Le Conseil Général des Côtes d'Armor et Lannion Trégor Agglomération ont réalisé fin 2007 une banquette béton séparative sur la D 788 à l'entrée du rond-point du Cruguil (sens Lannion-Perros), banquette longue d'environ 250 m, à la hauteur de la nouvelle zone commerciale de Keringant (Gifi, Connexion, etc.).

→ Cet aménagement est dangereux pour les cyclistes !

Nous subissons « la pression » des véhicules motorisés du fait de notre déplacement plus lent. La voie est trop étroite pour que les véhicules puissent nous dépasser en respectant la distance réglementaire de sécurité d' 1,50 m (Code de la Route). Certains automobilistes inconscients doublent en nous rasant !

→ Nous contestons cet aménagement routier

(rond-point compris) qui ne prend en compte ni les piétons, ni les cyclistes. La route doit être partagée entre les différents usagers !

→ Nous demandons des actions urgentes

- > La réalisation des 2 pistes cyclables latérales de part et d'autre de la chaussée dont l'emprise foncière est déjà prévue ! Pourquoi attendre ?
- > Une mesure de protection immédiate des cyclistes, par exemple avec la mise en place de panneaux interdisant aux voitures de doubler les cyclistes. N'attendons pas l'accident pour agir !

→ Nous dénonçons l'inertie du Conseil Général

qui ose nous répondre, début 2009 soit plus d'un an après notre requête : «...il serait souhaitable que l'aménagement de pistes cyclables (...) s'inscrive dans une réflexion globale (...) de la ville de Lannion, la commune de Saint Quay-Perros, Lannion Trégor Agglomération et le Conseil Général des Côtes d'Armor... »

OUI à une réflexion globale, mais pas au détriment de l'action immédiate !

NON à une partie de ping-pong entre 4 collectivités locales. Notre sécurité n'est pas un jeu !

BANQUETTE CENTRALE DE KERINGANT UN AMENAGEMENT ROUTIER DANGEREUX POUR LES CYCLISTES

Le Conseil Général des Côtes d'Armor et Lannion Trégor Agglomération ont réalisé fin 2007 une banquette béton séparative sur la D 788 à l'entrée du rond-point du Cruguil (sens Lannion-Perros), banquette longue d'environ 250 m, à la hauteur de la nouvelle zone commerciale de Keringant (Gifi, Connexion, etc.).

→ Cet aménagement est dangereux pour les cyclistes !

Nous subissons « la pression » des véhicules motorisés du fait de notre déplacement plus lent. La voie est trop étroite pour que les véhicules puissent nous dépasser en respectant la distance réglementaire de sécurité d' 1,50 m (Code de la Route). Certains automobilistes inconscients doublent en nous rasant !

→ Nous contestons cet aménagement routier

(rond-point compris) qui ne prend en compte ni les piétons, ni les cyclistes. La route doit être partagée entre les différents usagers !

→ Nous demandons des actions urgentes

- > La réalisation des 2 pistes cyclables latérales de part et d'autre de la chaussée dont l'emprise foncière est déjà prévue ! Pourquoi attendre ?
- > Une mesure de protection immédiate des cyclistes, par exemple avec la mise en place de panneaux interdisant aux voitures de doubler les cyclistes. N'attendons pas l'accident pour agir !

→ Nous dénonçons l'inertie du Conseil Général

qui ose nous répondre, début 2009 soit plus d'un an après notre requête : «...il serait souhaitable que l'aménagement de pistes cyclables (...) s'inscrive dans une réflexion globale (...) de la ville de Lannion, la commune de Saint Quay-Perros, Lannion Trégor Agglomération et le Conseil Général des Côtes d'Armor... »

OUI à une réflexion globale, mais pas au détriment de l'action immédiate !

NON à une partie de ping-pong entre 4 collectivités locales. Notre sécurité n'est pas un jeu !